

Licence Professionnelle Intervention Sociale

Coordination et développement de projets pour les territoires

PÔLE ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE 2013 - 2014



BAC+3
niveau II

FA

Licence Professionnelle Intervention Sociale

Coordination et développement de projets pour les territoires

PÔLE ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE 2013 - 2014



BAC+3
niveau II

FA

PROGRAMME ET CONTENU PÉDAGOGIQUE

Les cours sont envisagés de manière transversale et visent des enseignements complémentaires. De nombreux dispositifs de recherche-action sont développés au travers de la formation en alternance, en lien direct avec les lieux d'exercice des apprentis.

UE	Compétences attendues	Disciplines concernées	Nb Hrs	ECTS
UE1	Connaître le fonctionnement institutionnel et administratif des collectivités locales et nationales	Sciences politiques Droit	20	2
	Connaître le fonctionnement institutionnel et administratif des associations et ONG	Sciences politiques Droit	20	2
	Comprendre les enjeux de l'action publique	Sciences politiques Sciences de l'éducation	20	2
	Comprendre les enjeux et les contextes des métiers de l'animation et de l'intervention sociale	Sociologie Sciences de l'éducation	30	3
UE2	Comprendre les modalités d'organisation de l'espace urbain et ses contraintes	Sociologie urbaine Géographie	35	4
	Décrypter les différentes formes de pratiques culturelles développées dans le cadre urbain : espaces investis, acteurs mobilisés, dispositifs	Sciences de l'éducation	30	3
	Comprendre les enjeux de l'intervention sociale et de la conduite de projets à destination d'un public jeune	Sociologie de la jeunesse Sciences de l'éducation	30	3
	Comprendre les enjeux de l'intervention sociale et de la conduite de projets à destination des publics à besoins particuliers	Sciences de l'éducation	30	3
UE3	Maîtriser les modalités de collecte et d'analyse de données sociales et techniques pour la réalisation d'un diagnostic de territoire	Méthodologie d'enquête et de recherche ; de recherche documentaire ; de recherche action	60	6
	Maîtriser la méthodologie de projet d'intervention	Sciences de l'éducation Méthodologie de projet	60	6
	Concevoir et mettre en forme l'ensemble des supports de communication d'un projet	Technologie de l'information et de la communication	60	4
UE4	Connaître les méthodologies de montage de dossiers	Communication, Méthodologie de projet	30	2
	Connaître les bases de l'élaboration d'un budget et du suivi financier d'un projet	Gestion, Comptabilité	30	2
	Connaître les méthodologies de conduite de groupe et de pédagogie participative	Sciences de l'éducation Analyse de pratique	30	3
UE5	Comprendre le contexte de la commande, problématiser, élaborer des propositions de résolution pertinentes au regard des problématiques repérées. Travailler en groupe et en situation de délégation et d'autonomie, programmer, construire un budget, négocier avec le commanditaire.	Projet tutoré	100	5
UE6		Pratique professionnelle. Mémoire		10

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

La licence professionnelle est délivrée en contrôle continu et donne lieu à la délivrance de 60 ECTS.

UNE ATTENTION PARTICULIÈRE AUX JEUNESSES EN MILIEUX URBAINS

Thomas Sauvadet
Responsable de la formation

On repère de forts besoins de personnels qualifiés pour coordonner et encadrer, sur des territoires souvent caractérisés par une accumulation de difficultés, des actions à destination de publics confrontés aux effets de crises et d'exclusion. En outre, il est indispensable de tenir compte des mutations des politiques publiques marquées essentiellement par la transformation du champ de l'éducatif qui n'est plus restreint à la seule institution scolaire, mais qui interpelle l'ensemble des acteurs amenés à intervenir dans des dispositifs où le partenariat est essentiel (Contrat Educatif Local, Projet Educatif Local, Projet Réussite Educative...). La place de la jeunesse sur ces territoires et les modalités de sa prise en charge sont un des enjeux majeurs de l'intervention sociale. La licence professionnelle coordination et développe

ment de projets pour les territoires répond à un certain nombre de problématiques qui interrogent à la fois les publics, les territoires, les institutions et les partenaires de l'intervention sociale en milieu urbain. Elle s'appuie en particulier sur la mobilisation de la dynamique de projet et la maîtrise de sa coordination, envisagées comme outils d'animation et de développement, pour valoriser des modes d'intervention susceptibles de participer à la transformation des terrains investis. Les enseignements visent à approfondir la connaissance des champs professionnels et des problématiques liées à l'intervention sociale en milieu urbain. En s'appuyant sur une connaissance de la recherche en sciences sociales, les étudiants devront être capables de comprendre et de problématiser les situations d'intervention sur ces territoires. La formation articule des connaissances techniques, scientifiques et des savoirs professionnels en lien avec la coordination et le développement de projet en milieu urbain.

LES LIEUX D'EXERCICE DU MÉTIER

Les apprentis travaillent dans les services municipaux, dans les structures sociales (centres sociaux, FJT...) ou de la jeunesse et de l'éducation populaire (MJC, associations diverses), dans les collectivités locales et territoriales, qui se trouvent confrontés à des problématiques complexes, en particulier en milieu urbain.

DES MISSIONS CONFIEES À NOS APPRENTIS

Outre l'engagement dans les activités quotidiennes du service ou de la structure qui les emploie, les apprentis sont en capacité de porter des projets de développement, de mettre en place et d'évaluer des dispositifs de prévention en éducation ou de travailler à l'élaboration de diagnostics spécifiques.

LA FORMATION

L'alternance permet :

- > de confronter rapidement l'apprenti aux réalités d'une organisation, d'un territoire, et à leurs problématiques,
- > de le former selon les pratiques et la culture spécifiques à l'institution qui l'accueille en mobilisant un ensemble de ressources (savoirs théoriques - savoir faire - savoir être),
- > d'amener rapidement l'apprenti à se positionner comme un « acteur-collaborateur » au sein d'une équipe.

Le groupe d'apprentis en formation est également une source d'apports et de connaissances grâce aux terrains professionnels multiples et complémentaires.

IUT SÉNART FONTAINEBLEAU

Contact :
Thomas Sauvadet
thomas.sauvadet@u-pec.fr

Lieux de formation
IUT Sénart Fontainebleau
37 rue Georges Charpak
77 567 Lieusaint

Secrétariat pédagogique
Joanne Chapuis
Tél. : 01 64 13 67 52
joanne.chapuis@u-pec.fr

Observatoire Universitaire
International de l'Éducation
et de la Prévention
Créteil



Modalités de l'alternance

- >Durée totale : 12 mois en alternance du 16 septembre 2013 au 15 septembre 2014
- >Présence à l'IUT : 565 heures (87 jours)
- >Présence chez l'employeur : 175 jours

D'OÙ VIENNENT LES APPRENTIS ?

Les apprentis de la licence professionnelle sont sélectionnés sur :

- les résultats académiques de leur formation antérieure,
- leur projet personnel de formation et d'engagement déjà bien identifié et une compétence rédactionnelle solide,
- une forte motivation pour le secteur non-marchand et des expériences militantes et bénévoles en lien avec des objets liés à l'intervention sociale pourront être valorisées (expériences d'animation, projets de solidarité, engagement citoyen...).

COÛT DE LA FORMATION

Contrat d'apprentissage :

Chaque employeur accueillant un apprenti est tenu d'apporter un concours financier pour la formation de l'apprenti.

Ce coût est de 2 100 €.

	Apprenti	
	Moins de 20 ans	Plus de 20 ans
Salaire mensuel (minimum légal)	668,86 €	832,67 €
Salaire annuel (minimum légal)	8 026,32 €	9 992,04 €
Cotisations patronales annuelles plafonnées restant dues quel que soit le salaire	693 €	911,88 €
Montant minimum annuel des salaires et charges pour l'employeur	8 719,32 €	10 903,92 €
Contribution aux coûts de formation	2 100 €	2 100 €
Aide du Conseil Régional Ile-de-France	1 000 €	1 000 €
Total payé par l'employeur	9 819,52 €	12 003,92 €

Cécilia Giles
Coordinatrice de l'Atelier Santé Ville du 19e arrondissement de Paris

« L'apprentie s'est montrée rapidement opérationnelle et a su développer une appréhension globale de l'intervention sociale. L'équipe pédagogique encadre et accompagne l'étudiant et les structures tout au long de l'année et il y a une bonne adéquation entre les travaux demandés par l'équipe pédagogique et les besoins/la demande de la structure d'accueil. Enfin, la temporalité de l'alternance (2 jours/3 jours) est adaptée aux besoins de notre structure. »



Michel Hulot
Directeur de l'Association Départementale des Voyageurs Gadgés (ADVOG)

« L'apprentissage permet d'avoir un personnel déjà relativement efficace et prêt, de par la formation suivie parallèlement, à s'interroger sur l'action. La licence professionnelle Intervention sociale apporte des fondements théoriques qui permettent de mieux saisir la réalité des faits sociaux pour mieux construire des projets utiles. »

PLANNING DE LA FORMATION

Le rythme régulier de l'alternance est de 2 jours à l'université et 3 chez l'employeur.

La formation débute le 16 septembre 2013 et s'achève le 15 septembre 2014.

L'apprenti suit 565 heures de formation à l'université sur 87 jours et travaille 175 jours chez son employeur.

Planning prévisionnel alternance 2013-2014* :

Mois	n° semaine	dates	Mois	n° semaine	dates	Mois	n° semaine	dates
Septembre 2013	38	semaine du 16/09	Janvier 2014	1	les 01-02-03/01	Mai 2014	19	semaine du 05/05
	39	semaine du 23/09		2	semaine du 06/01		20	semaine du 12/05
	40	semaine du 30/09		3	semaine du 13/01		21	semaine du 19/05
41	semaine du 07/10	4		semaine du 20/01	22		semaine du 26/05	
Octobre 2013	42	semaine du 14/10		5	semaine du 27/01	Juin 2014	23	semaine du 02/06
	43	semaine du 21/10	6	semaine du 03/02	24		semaine du 09/06	
	44	semaine du 28/10	7	semaine du 10/02	25		semaine du 16/06	
Novembre 2013	45	semaine du 04/11	Février 2014	8	semaine du 17/02		26	semaine du 23/06
	46	semaine du 11/11		9	semaine du 24/02		27	semaine du 30/06
	47	semaine du 18/11		Mars 2014	10	semaine du 03/03	Juillet 2014	28
48	semaine du 25/11	11			semaine du 10/03	29		semaine du 14/07
49	semaine du 02/12	12	semaine du 17/03		30	semaine du 21/07		
Décembre 2013	50	semaine du 09/12	13	semaine du 24/03	31	semaine du 28/07		
	51	semaine du 16/12	14	semaine du 31/03	Août 2014	32	semaine du 04/08	
	52	semaine du 23/12	Avril 2014	15		semaine du 07/04	33	semaine du 11/08
1	30-31/12	16		semaine du 14/04		34	semaine du 18/08	
		17		semaine du 21/04		35	semaine du 25/08	
			18	semaine du 28/04	septembre 2014	36	semaine du 01/09	
						37	semaine du 08/09	

Légende

- Période d'alternance 2 jours/3 jours (CFA du lundi au mardi/employeur du mercredi au vendredi)
- Période chez l'employeur
- Période au CFA

* Sous réserve de modifications par le CFA, ces dernières n'entraînent pas de changement de la répartition du nombre de jours.

RELATIONS ENTRE L'IUT ET L'EMPLOYEUR

Les échanges entre le maître d'apprentissage, l'apprenti et le tuteur pédagogique s'effectuent par le biais de différentes réunions et visites. Ces rencontres permettent de faire le point sur l'avancement des acquis de l'apprenti, les missions en cours et les objectifs à venir. Les rencontres entre employeurs, équipe pédagogique et apprentis sont aussi des moments d'échange de pratiques, qui visent à permettre une implication de tous les acteurs dans le perfectionnement de cette formation pionnière.

Nous invitons également, en fonction des besoins et des propositions, les employeurs de nos apprentis à intervenir dans la formation.

LES EMPLOYEURS DES APPRENTIS

MJC de Ris-Orangis, Meaux et Corbeil-Essonnes, ADVOG, Atelier santé-ville de La Villette (Paris), Centres sociaux de Créteil, de Melun, Service jeunesse de Ris-Orangis, Les Apprentis d'Auteuil.

Anne
Diplômée de la promotion 2012

« Après un DUT Carrières sociales en apprentissage, j'ai souhaité poursuivre ma formation à l'IUT afin de développer mes capacités d'analyse du champ professionnel de l'animation socioculturelle et d'acquies de nouvelles connaissances théoriques. Un des atouts de cette formation est la complémentarité entre l'approche conceptuelle exigeante développée par l'équipe enseignante et la confrontation au milieu professionnel grâce aux différents travaux sur le terrain tels que le diagnostic de territoire ou le projet tutoré, ainsi que les nombreux intervenants professionnels. A l'issue de ma formation, j'ai été recrutée comme chargée de mission à l'Union départementale des MJC du Val-de-Marne. »